



LA NEWS PNDV !

LA LETTRE D'INFORMATION DU
PLAN NATIONAL DURABILITE DU
VIGNOBLE

LES MALADIES EMERGENTES

Dégâts de *Jacobiasca Lybica* (Crédit photo : Chambre agriculture du Var, 2025)



INTRODUCTION

Ces dernières années, les vignobles français font face à l'apparition et à l'installation progressive de nouveaux bioagresseurs, favorisés par les évolutions climatiques et les échanges internationaux.

Ravageurs et maladies émergentes représentent désormais des enjeux sanitaires majeurs, encore parfois mal connus, mais susceptibles d'impacter significativement la production viticole.

Cette News vous propose de faire le point sur plusieurs ravageurs et maladies récemment observés. Pour chacun, les éléments de compréhension sont présentés : leur biologie, leur dynamique de propagation, leurs impacts ainsi que les moyens de lutte envisagés.

Focus 15 du Plan

Matinée du PNDV

Le jeudi 20 novembre 2025 s'est tenue une troisième matinée du plan dans le nord de la vallée du Rhône septentrionale. L'occasion pour deux « 15 du plan » : Coline Goursolle -AOC Vallée du Rhône et Louane Gougeon-Beaujolais, de présenter, avec deux conseillers de la Chambre d'Agriculture du Rhône, une sélection de ravageurs et maladies émergents. L'action avait pour vocation de sensibiliser les vignerons, techniciens et professionnels présents à mieux appréhender les menaces futures sur leurs territoires.



Source : Coline Goursolle



Au sommaire :

Ravageurs à surveiller :

- La cicadelle africaine : *Jacobiasca lybica*
- Le scarabée japonais : *Popillia japonica*
- *Cryptoblabes gnidiella*
- L'Aleurode épineux du citronnier
: *Aleurocanthus spiniferus*

Maladies émergentes :

- Le virus GPGV et la Maladie du Pinot Gris
- La bactérie *Xylella fastidiosa*

 FOCUS PARSADA : qu'est-ce que c'est ?

 Synthèse : liens importants, pour aller plus loin

La cicadelle africaine – *Jacobiasca lybica*

Biologie et origine

Originaire du nord de l’Afrique et du bassin méditerranéen, *Jacobiasca lybica* est une cicadelle de petite taille (2,5 à 3 mm), vert pâle et très mobile. Elle pique les feuilles pour se nourrir de sève, provoquant un assèchement progressif du feuillage.



JACOBIASCA LYBICA – CARTE D’IDENTITE



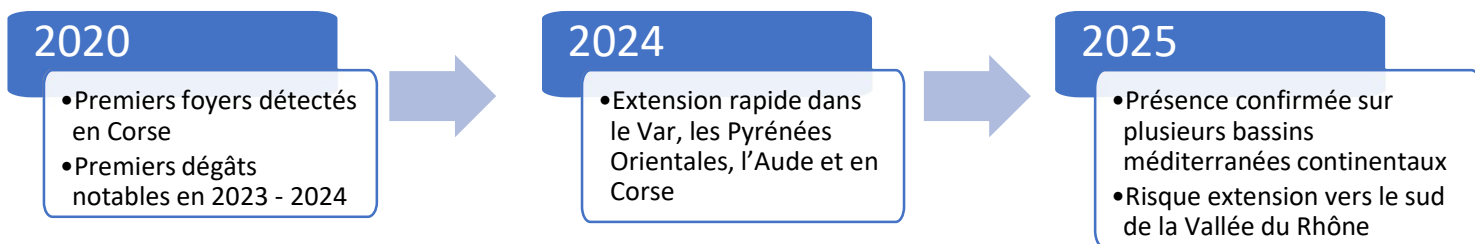
©Agrolab, Antonio Guario

Cycle de vie : 4 à 5 générations par an selon température.
Durée d’un cycle (œuf → adulte) : environ 4 à 5 semaines.
Ponte : dans les nervures et pétioles des feuilles de vigne.
Hivernation : sur diverses plantes hôtes (aulne, figuier, pommier, chênes...).
Espèce thermophile : développement optimal entre 25 et 35 °C, fort potentiel de reproduction en été.
Pertes de rendement : jusqu’à 60 %
Coût de traitement : 150–200 €/ha
Première détection en France : 2020 (Corse)



Figure 1 : Dégâts de *Jacobiasca Lybica* (source : Chambre agriculture du Var – 2025)

Emergence sur le territoire français



Dégâts de la maladie

Les attaques débutent en été, souvent à partir de fin juin, et s’intensifient en période sèche. Elles se nourrissent sur le xylème, le phloème ou le contenu cellulaire des tissus de la plante, en provoquant des dégâts proches mais plus accentués que ceux de la cicadelle des grillures (*Empoasca vitis*).

Les symptômes caractéristiques :

- Décoloration rouge ou jaune inter-nervaire sur les feuilles
- Grillures et brunissement des bords
- Chute prématurée du feuillage
- Retard de maturation des raisins, baisse du degré alcoolique,
- Affaiblissement général du cep (surmortalité ?)

Pour plus d’informations, rendez-vous sur les sites des DRAAF PACA et Corse :

- <https://draaf.paca.agriculture.gouv.fr/23-bulletin-de-sante-no23-special-fd-26-septembre-2024-a4264.html>
- https://draaf.corse.agriculture.gouv.fr/IMG/pdf/bsv_viticulture_8_4_septembre_2025_hs_cicadelles.pdf

La cicadelle africaine – *Jacobiasca lybica* (Suite)

Impacts à court et long-terme

- Jusqu'à 60 % de perte de rendement en zones infestées (Corse 2023).
- Blocages de maturité par la défoliation
- Perte d'arômes et altération de la typicité des vins.
- Difficultés de la mise en réserve et baisse de vigueur

Les cépages grenache, mourvèdre et syrah semblent plus sensibles (ouvre la question de la sensibilité variétale). Globalement, les observations 2025 tendent à conforter cette hypothèse de sensibilité variétale. La syrah est particulièrement touchée, tandis que les dégâts s'avèrent limités sur carignan.

Observations et diagnostic

L'identification est presque impossible à l'œil nu : *Jacobiasca lybica* ressemble beaucoup à la cicadelle verte *Empoasca vitis*.

Indices de reconnaissance :

- Comportement de fuite latérale rapide,
- Attaques estivales plus tardives (fin juin à septembre),
- Symptômes de grillure plus marqués et plus précoces.

Méthodes de suivi :

- Observation directe sur face inférieure des feuilles
- Pièges chromatiques jaunes
- Identification en laboratoire si doute

Moyens de lutte

- Lutte chimique

Peu d'insecticides sont réellement efficaces. Le Exirel (cyantraniliprole utilisable que dans le cadre d'une dérogation de 120j dans les départements où l'insecte a été identifié) montre une efficacité partielle sur adultes et larves. L'efficacité optimale pour les traitements insecticides est mi-juillet et fin juillet, avant les pics de population.

Mais les limites de ces traitements sont fortes : ré-infestations rapides, coût élevé, risque de résistance.

- Lutte physique et culturale

Application de kaolin : barrière physique mais protection temporaire.

Gestion du feuillage pour aérer les rangs, réduire les abris et limiter le stress hydrique.

Élimination de la végétation hôte autour des parcelles.

- Lutte biologique

Aucun ennemi naturel spécifique n'est encore identifié en France. Des recherches sont en cours sur des parasitoïdes potentiels, à l'image du succès obtenu contre *Metcalfa pruinosa*.

Recherches et perspectives

Les programmes actuels s'articulent autour de cinq grands axes :

1. Détailler le cycle biologique selon les régions françaises, pour déterminer les périodes optimales de traitement.
2. Tolérance variétale : certains cépages pourraient limiter les dégâts.
3. Développement de biocontrôles : champignons entomopathogènes, parasitoïdes, extraits végétaux
4. Outils de surveillance innovants : pièges connectés, modélisation climatique.

5. Évaluation économique : coûts réels et rentabilité des stratégies de lutte.

Ces travaux, pilotés par l'INRAE (observatoire OVNI) et les Chambres d'agriculture (cartographie), visent une gestion intégrée et durable du ravageur. Le projet PNDV SAFEGRAPPE (2025-2028, INRAE Bordeaux) vise à mieux connaître les dynamiques spatio-temporelles des principaux ravageurs endémiques, émergents ou potentiels de la vigne (dynamique des populations).

Données économiques et techniques (références du vignoble Corse)

- Surfaces impactées en Corse > 3 000 ha
- Diminution moyenne du rendement : 30 à 60 %
- Nombre de traitements supplémentaires : 1 à 2 / an
- Coût additionnel annuel par exploitation : 100 à 400 € / ha
- Taux de ré-infestation sans traitement > 80 % en 4 semaines

Nuisibilité et enjeux pour la filière

La cicadelle africaine représente désormais l'un des principaux ravageurs émergents de la vigne dans le sud de la France. Sa nuisibilité dépasse celle de la cicadelle verte traditionnelle, et sa progression rapide pose un défi majeur pour la viticulture durable.

Les conséquences sont à la fois économiques, techniques et agronomiques.



Figure 2 : Dégâts de *Jacobiasca Lybica* sur une parcelle de bianco gentile (source : Vitisphère-Gilles Salva)

Pour tout renseignement complémentaire, contactez les autorités compétentes (DRAAF, FREDON, ...).

Le scarabée japonais (*Popillia japonica*) : une menace croissante pour le vignoble français

Au vu de la progression rapide du scarabée japonais, *Popillia japonica*, la filière viticole fait face à un danger inédit qui bouleverse déjà ses voisins européens, en particulier l'Italie et la Suisse. Les premières détections à la frontière suisse en juillet 2025 signalent l'imminence d'une invasion sur notre territoire.

La menace se précise pour le vignoble français

À la suite de la détection d'un foyer à Bâle en 2024, les autorités du Grand-Est avaient défini une zone délimitée avec des mesures de surveillance. **Depuis début juillet 2025, cinq individus ont été capturés sur des pièges situés près de la gare de Mulhouse** et à proximité de l'aire d'autoroute du Haut-Koenigsbourg. Au vu des localisations et du caractère isolé de ces deux captures, elles sont considérées comme des interceptions de scarabées « auto-stoppeurs » qui auraient été introduits sur le territoire à la faveur d'un transport humain (train, camion ou voiture).

Un nouveau foyer a été déclaré près de Genève le 11 août 2025, entraînant la mise en place d'une zone réglementée sur 7 communes françaises : Ambilly, Chens-sur-Léman, Douvaine, Loisin, Machilly, Veigy-Foncenex et Ville-la-Grand. Cette zone est placée sous surveillance renforcée pour au moins 3 ans, avec piégeage hebdomadaire et prospections visuelles. **Néanmoins, le menace se précise et la vigilance est de mise.**

Un ravageur polyphage aux dégâts spectaculaires

Les adultes s'attaquent à plus de 400 espèces de plantes, mais la vigne figure parmi leurs cibles privilégiées. Les feuilles de vigne, rongées en « dentelle » ou squelettisées, voient leur capacité de photosynthèse rapidement diminuer. Cette atteinte directe à l'appareil foliaire peut entraîner :

- **Un ralentissement de la croissance de la plante,**
- **Une baisse significative de la productivité,**
- **La fragilisation des ceps face à d'autres stress abiotiques ou pathogènes.**

À cette voracité aérienne s'ajoutent les dégâts souterrains provoqués par les larves, qui consomment les racines.

L'expérience inquiétante de l'Italie et de la Suisse

Dans les régions viticoles déjà touchées, les pertes économiques sont considérables : en Italie et en Suisse, le potentiel de pertes annuelles sur la viticulture est estimé à respectivement 68M€ à 92M€. Ces chiffres traduisent **la difficulté à maîtriser le scarabée une fois établi** et l'inefficacité des traitements chimiques traditionnels sur de grandes surfaces.

Les facteurs favorisant la dissémination

Le climat français, avec ses étés chauds et ses sols riches, offre des conditions idéales au développement de l'insecte. Sa capacité de dispersion rapide — tant par le vol des adultes que par le transport accidentel de terre et de plants — rend tout le territoire français potentiellement vulnérable.

Les travaux de Davide Martinetti, chercheur à l'INRAE d'Avignon, confirment cette dynamique préoccupante.

En modélisant le risque d'établissement de *Popillia japonica* en Europe, il a démontré que **l'insecte pourrait coloniser jusqu'à 2 millions d'hectares en moins de 10 ans**, avec une vitesse de propagation pouvant atteindre 160 km par an dans les zones favorables. Ces projections s'appuient sur des données de science participative et des modèles environnementaux intégrant climat, végétation et les usages du sol. **Elles permettent d'identifier les zones les plus à risque, notamment les vignobles du Grand-Est, de Bourgogne, du Sud-Ouest et de la Vallée du Rhône.**

Des actions de surveillance (observations, piégeages) ont été réalisées en Savoie, par la FREDON AURA sur délégation de la DRAAF-SRAL depuis plusieurs années dans des zones les plus à risque, sans détection jusqu'à présent.

La mobilisation et les recommandations

Aucun vignoble n'est à l'abri.

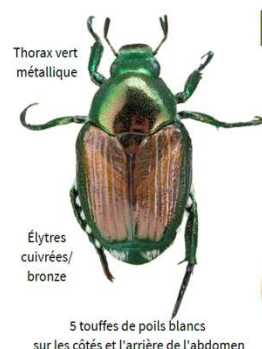
Pour rappel, cet insecte est un organisme réglementé, les vigneron sont invités à :

- **Surveiller scrupuleusement les vignes dès la mi-mai** pour repérer les premiers foyers : présence de scarabées de couleur métallique aux reflets verts-cuivrés et de feuillages squelettisés, (photos disponibles ici : <https://www.forestryimages.org/browse/image/5388355>)
- **Signaler immédiatement toute suspicion aux autorités compétentes (services de la DRAAF, Fredon, etc.),**
- **Privilégier la gestion raisonnée des sols et éviter les transferts de terre ou de matériel végétal non contrôlés,**
- **Participer aux actions de piégeage collectif et soutenir les campagnes de sensibilisation sur le territoire.**

Un enjeu collectif pour la viticulture

Popillia japonica n'est pas un enjeu individuel ou local mais bien une question de survie économique collective pour la filière viticole. Plus vite le ravageur sera détecté et les foyers contenus, plus la filière aura de chances de préserver ses vignobles.

Ensemble, anticipons et agissons pour protéger la vigne française face à ce nouveau fléau : la vigilance et la réactivité de chaque vigneron seront déterminantes dans la lutte contre le scarabée japonais.



Popillia japonica Scarabée japonais

Organisme nuisible réglementé

Ravageur émergent sous surveillance officielle. Tout signalement contribue à la protection du vignoble.



Taille : 8-11 mm



Le GPGV et la Maladie du Pinot Gris : un virus émergent à surveiller

Contact référent : Anne-Sophie Spilmont – IFV : anne-sophie.spilmont@vignevin.com

En 2012, un nouveau virus était identifié dans des ceps de Pinot gris présentant des déformations foliaires et des rabougrissements, dans le nord de l'Italie. Ce virus a été baptisé **Grapevine Pinot Gris Virus (GPGV)** et les symptômes associés dénommés Maladie du Pinot gris (MPG). Recherché sur d'autres variétés en Italie puis dans le reste du monde, ce virus s'est avéré être extrêmement répandu sans présence de symptômes systématiques. Ces symptômes se sont même avérés plutôt rares.

Un projet financé par le PNDV a été initié en 2019 (Projet GPGV) pour faire un point de la situation en France et un second projet (baptisé VIGYE) est en cours pour comprendre le lien entre le virus GPGV et les symptômes associés et pour étudier la vection.

Quels sont les symptômes observés de la MPG ?

Les divers symptômes sont observés sur **feuilles**, surtout en **mai et juin** puis plus difficiles à observer par la suite car les nouvelles feuilles produites sont souvent normales et masquent les feuilles symptomatiques de la base.

On peut observer un ou plusieurs de ces symptômes :

- une végétation rabougrie,
- des feuilles asymétriques,
- un sinus pétiolaire largement ouvert,
- des feuilles déformées et « gaufrées »
- des décolorations sectorielles ou ponctuelles

Ils ne sont **pas tous présents de façon systématique** et peuvent ne concerner qu'une partie de la souche

Deux typologies de symptômes ont principalement été identifiées pour l'instant :

- des souches de **vigueur normale** où les symptômes s'expriment à la base (Pinot noir, Meunier, Chardonnay de Champagne et Cinsaut dans l'Hérault)
- des **souches rabougries** où les symptômes touchent la totalité de la végétation (Vermentino, Zinfandel, Ugni blanc, Macabeu en Occitanie)



Confusions possibles des symptômes

Les symptômes lorsqu'ils sont assez légers peuvent mener à de multiples confusions avec le **court-noué** mais aussi avec des **carences en Bore**, de la **phytotoxicité**, de l'**acariose** ou des piqûres de thrips... !



Figure 4 : Observations de la vigueur sur des ceps symptomatiques. Un cep de Vermentino rabougri (à côté d'un cep asymptotique) dans l'Hérault (A) et un cep de Pinot noir en Champagne (B) (Source : IFV)

D'autres photographies de symptômes de la MPG sont disponibles sur le [Site internet de Pathogen](#)

Lien vers la [fiche Symptômes IFV : Plaquette-Symptomes-associes-au-GPGV-et-MPG.pdf](#)

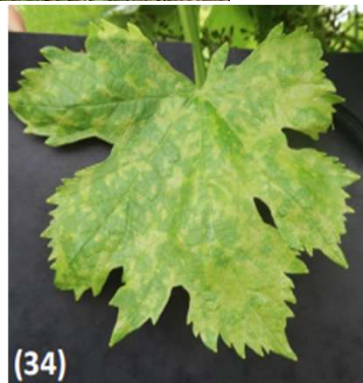
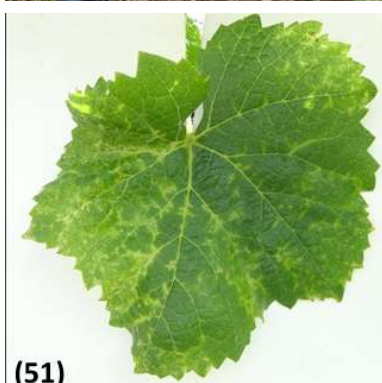


Figure 5 : Divers symptômes sur feuilles observés sur plusieurs cépages. De gauche à droite : Pinot Noir, Cinsault, Vermentino, Ugni Blanc. On observe des décolorations, des déformations asymétriques, les sinus pétiolaires ouverts et les feuilles « gaufrées ». (Source : IFV)

Le GPGV et la Maladie du Pinot Gris : un virus émergent à surveiller (Suite)

Contact référent : Anne-Sophie Spilmont – IFV : anne-sophie.spilmont@vignevin.com

La présence du virus en France est importante

Sur les 117 parcelles analysées sur tout le territoire pendant le projet (2019-2020) :

- **70 % des parcelles testées** présentaient au moins un cep contaminé.
- au total, **32 % des ceps analysés se sont avérés infectés.**

➤ Le GPGV est très présent sur la quasi-totalité du territoire même si certains bassins semblent moins touchés (notamment les Charentes et le Val de Loire).

➤ De fortes disparités peuvent aussi être observées localement avec des parcelles géographiquement assez proches dans des états sanitaires contrastés.

➤ Le GPGV a été détecté dans de très nombreuses variétés, et ce, quel que soit le porte-greffe. Le taux d'infection ne semble donc pas lié ni à la variété ni au porte-greffe.

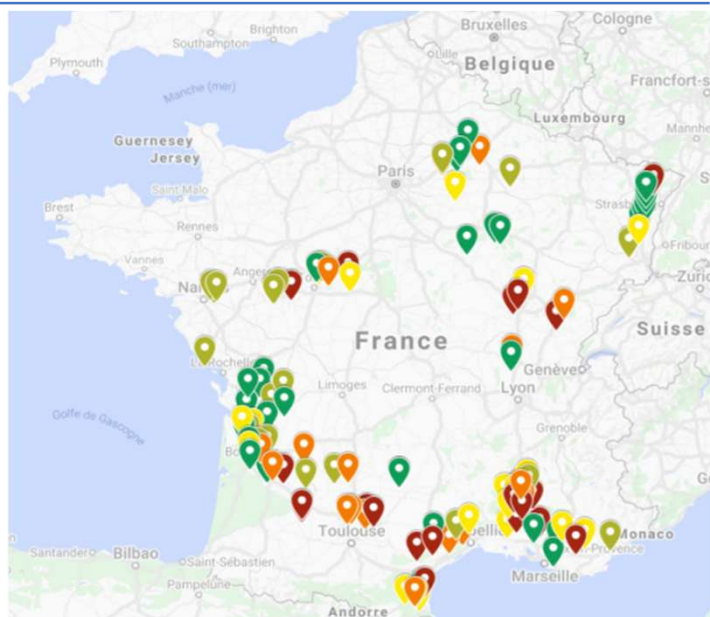


Figure 6 : Localisation et prévalence du GPGV dans les parcelles sentinelles (source : IFV)

Comment se propage le virus ?

1. Un vecteur suspecté a été identifié par une équipe italienne: *Colomerus vitis*, un acarien de taille microscopique (1/10 mm) (Wentzel et al., 2024) Il est connu pour être responsable des symptômes d'érinose qui se manifestent au printemps par la formation de galles sur les feuilles (cf photos ci-contre).

On compte plusieurs générations par an.

2. Le GPGV, comme tous les virus, peut être propagé par la multiplication de bois contaminés qu'il soit prélevé sur des souches symptomatiques ou asymptomatiques. Néanmoins sa présence dans la plante n'induit pas forcément de symptômes.



Exemples de symptômes d'érinose sur feuilles (face supérieure à gauche et face inférieure à droite). Source : IFV - [Le phytotepe de l'érinose](#)

Figure 7 : *Colomerus vitis* sur un trichome d'érinose, vu à la loupe binoculaire. Source : G. Charbert, 2023

Quels sont les impacts du GPGV et de la présence des symptômes ?

Des premiers suivis ont été réalisés sur 3 parcelles en Champagne depuis 2020. Les données obtenues indiquent un impact des symptômes sur la production (avec une perte de rendement de 5 à 30 % selon les années et les parcelles sur les souches concernées. Pour les autres critères (couleur, millerandage, maturité et acidité,) pas ou peu de différence ont été observées entre symptomatiques et asymptomatiques sur ces différents millésimes.

Les premières données obtenues en 2024 sur Ugni Blanc et Vermentino dans différents sites indiquent aussi un impact des symptômes et de la présence du virus. Les suivis doivent se poursuivre sur plusieurs millésimes pour préciser l'impact réel de ce virus sur la production.

Les études se poursuivent ...

avec le projet VIGYE, débuté en 2024, les 3 objectifs majeurs sont :

- Conclure sur le lien direct entre le virus GPGV et les symptômes de la MPG,
- Etudier la capacité de transmission du virus de *Colomerus vitis*
- Préciser la nuisibilité à la fois du virus et de la maladie.

Les résultats de ce projet devraient permettre de mettre en place différentes actions pour limiter la diffusion du virus et/ou son impact.

Xylella fastidiosa : une nouvelle bactérie très fastidieuse pour le vignoble

Une bactérie responsable de la maladie de Pierce

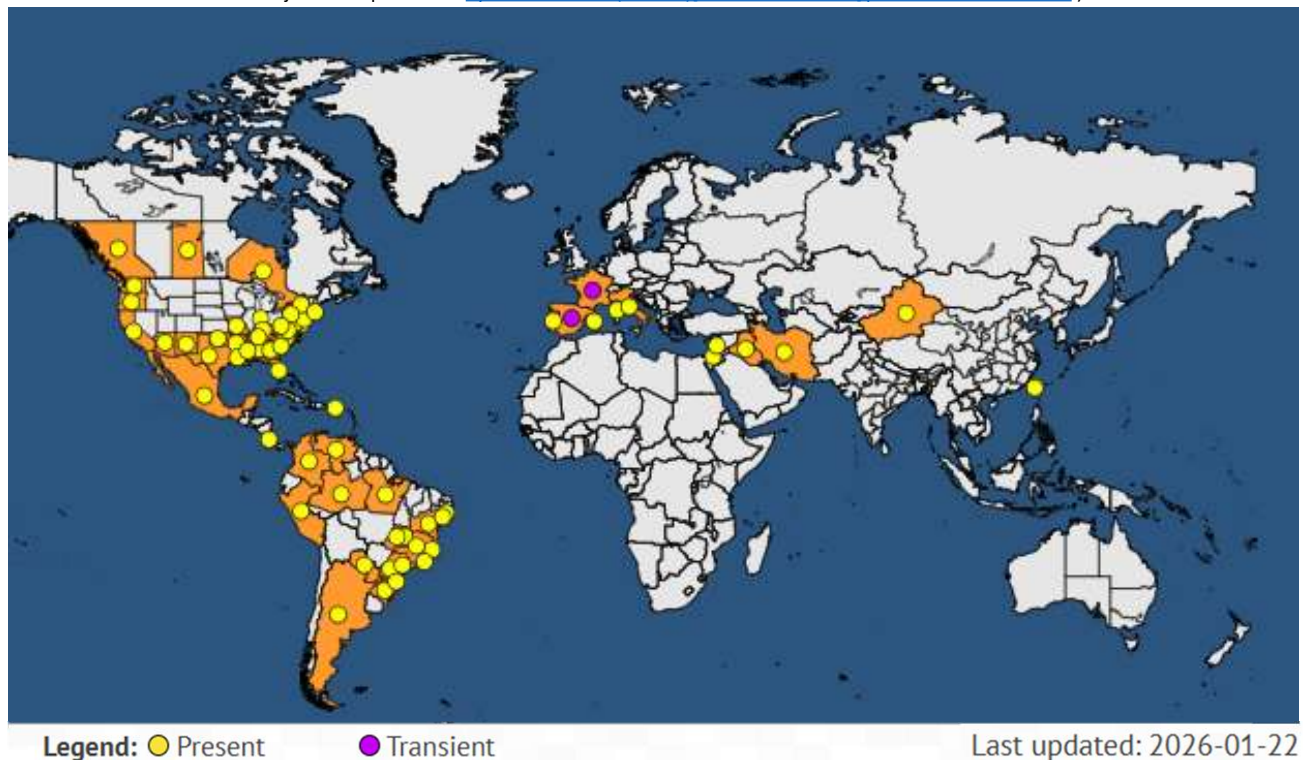
Xylella fastidiosa est une bactérie phytopathogène (qui contamine les plantes) qui est **capable de contaminer près de 700 espèces végétales dont 200 pour lesquelles elle s'avère mortelle** (EFSA, 2023) (dont agrumes, oliviers, amandiers, chênes et la vigne). Il existe à ce jour 6 sous-espèces de cette bactérie d'identifiées dont **la souche *fastidiosa fastidiosa* qui touche la vigne et qui est responsable de la maladie de Pierce**. Chaque sous-espèce est hébergée par une liste de plantes hôtes qui lui est propre.

Répartition géographique de la maladie de Pierce

Pour rappel, la maladie de Pierce a été découverte en 1892, aux Etats-Unis. Cette dernière a eu de lourdes conséquences sur le vignoble américain, en particulier californien, avec **une perte de 35 000 hectares et 100 millions de dollars par an pour la filière viticole entière de ce pays**.

Aujourd'hui *Xylella* est présente sur de nombreux territoires internationaux et notamment en Europe où elle a sévi en Italie, sur oliviers, et a été **répertoriée sous sa forme *fastidiosa multiplex* (donc sur amandiers et myrtes, pas sur vigne) en Occitanie**. A l'heure actuelle, les zones de contaminations de la forme *fastidiosa fastidiosa* ne semble pas s'étendre, néanmoins **la vigilance reste de mise** au regard des dégâts qu'elle est capable d'engendrer. Sur le continent cette forme est présente en Italie, Espagne, Portugal. (Ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté Alimentaire)

Figure 9 : Carte de propagation de *Xylella fastidiosa* dans le monde en 2026 (source : ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté Alimentaire, mise à jour et disponible ici [Xylella fastidiosa \(XYLEFA\)\[World distribution\]](#) | [EPPO Global Database](#))



Des insectes responsables de sa propagation mais pas que ...

Xylella fastidiosa fastidiosa se transmet à la vigne via plusieurs insectes piqueurs-suceurs qui l'hébergent dans leur organisme. Parmi ces insectes piqueurs-suceurs, on compte la cercope des prés, *Philaneus spumarius* (ci-contre), ainsi que d'autres Hémiptères. Cette liste est constamment en progression en fonction des résultats provenant des recherches axées sur l'identification des vecteurs.

Cependant, **des contaminations et disséminations de *Xylella* ont été observées via des outils de taille, la multiplication du matériel végétal, la plantation de plants contaminés et l'exportation de plants**.

Figure 10 : *Philaneus spumarius* ou Cercopie des prés, insecte commun dans le vignoble et potentiellement vecteur de *Xylella fastidiosa* (Source : ephytia, INRAe)

Xylella fastidiosa : une nouvelle bactérie très fastidieuse pour le vignoble (Suite)

Concrètement comment cela se passe au vignoble ?

Les symptômes observés sur les souches atteintes apparaissent à la **mi-juillet/début août jusqu'au mois d'octobre/ novembre**. Les symptômes de ses manifestations sont peu spécifiques (flétrissement, brûlures foliaires) et rendent difficile sa détection.

Par ailleurs, le risque de confusion avec d'autres causes d'origine biotique ou abiotique (carences, stress hydriques, etc.) est élevé. Il est observé :

- Des défauts de lignification des rameaux
- Des chutes de feuilles avec le pétiole restant accrochés au sarment
- Des brûlures foliaires puis des dessèchements du rameau voire dans les cas les plus graves, la mort du cep
- Des chloroses foliaires et taches nécrotiques
- Des jaunissements voire rougissement du feuillage
- Des dessèchements marginaux du limbe



© Eppo, M. Scortichini, Istituto Sperimentale per la Frutticoltura, Rome (IT)



© J. Clark, University of California, Berkeley, USA



© M. Scortichini, Istituto sperimentale per la Frutticoltura, Rome - Italie

Figure 11 : Photos des symptômes de la maladie de Pierce sur vigne / Cliquez pour accéder au [guide de reconnaissance des symptômes officiel sur vignes et autres végétaux](#).

Comment limiter sa propagation au vignoble ?

De manière générale, **la prospection avec arrachage est plus qu'obligatoire** ! Il est conseillé de faire un test pour déterminer si le pied est contaminé par la bactérie (en cas de suspicion et de signalisation auprès des organismes, la DRAAF-SRAL ou FREDON réalisera un prélèvement pour envoi à analyse officielle en laboratoire pour confirmation). Néanmoins, il existe quelques gestes permettant de limiter sa propagation ou de vous prémunir d'une infestation, les voici :

- Lors de l'achat du matériel végétal : **privilégier des pieds certifiés** qui ont reçu un traitement à l'eau chaude (50°C dans un bain pendant 45 minutes)
- Si vous êtes producteur de vignes mères de greffons : pour limiter les risques de dissémination, **une surveillance annuelle des vignes mères de greffons est obligatoire**, et toute souche malade doit être signalée auprès des services de contrôle avant destruction
- **L'élimination des plantes hôtes en bordure des vignes** est également une pratique qui permet de limiter la présence d'insectes vecteurs sur la vigne
- Compte tenu de l'habitat diversifié des insectes vecteurs notamment le cercope des prés, le fait qu'on le croise épisodiquement sur la vigne, fait en sorte que la lutte insecticide devient inenvisageable car cela viendrait à traiter les abords des vignes et ne serait tout simplement pas efficace ! **Par ailleurs il n'existe pas de traitement contre Xylella fastidiosa.**

Malgré une menace qui se contient et qui ne semble pas s'accroître, il est toujours bon d'être vigilant et de signaler tout pied suspect aux services de l'Etat via la plateforme ESV !

Le pathogène reste un organisme réglementé et toute suspicion de détection doit être signalé à la DRAAF-SRAL.

Toutes autres infos et zones délimitées sont regroupées sur la plateforme ESV ou sur les sites internet de l'ANSES ou du Ministère de l'Agriculture :

[Xylella fastidiosa | Plateforme ESV](#)

Cryptoblabes gnidiella : nouveau défi sanitaire du vignoble

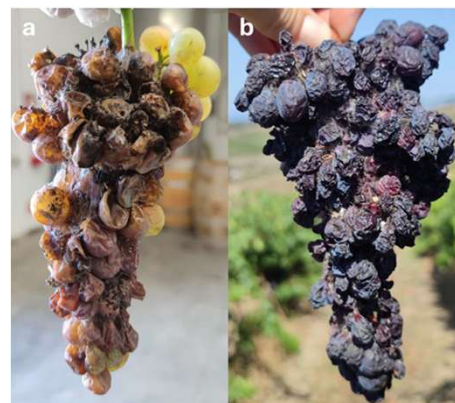
Une expansion rapide

Initialement confinée au littoral méditerranéen, *Cryptoblabes gnidiella* (Pyrale du daphné) connaît une expansion géographique rapide. Désormais bien implanté dans tous les départements du pourtour méditerranéen et Corse, il progresse dans le sud de l'Ardèche et de la Drôme. Puis en 2025, sa première détection dans le Bordelais est confirmée.

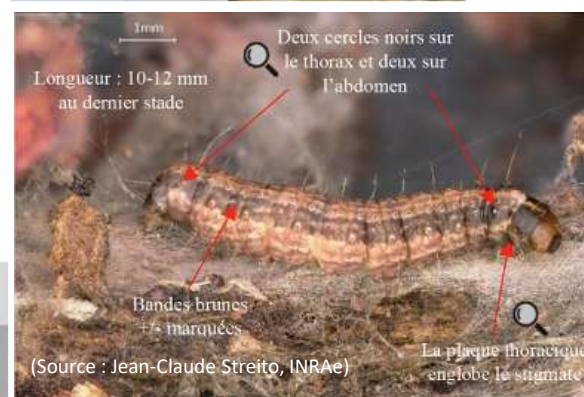
Biologie et identification : un cycle rapide, 4 fois par an !

Ce papillon polyphage réalise **4 cycles par an** en France.

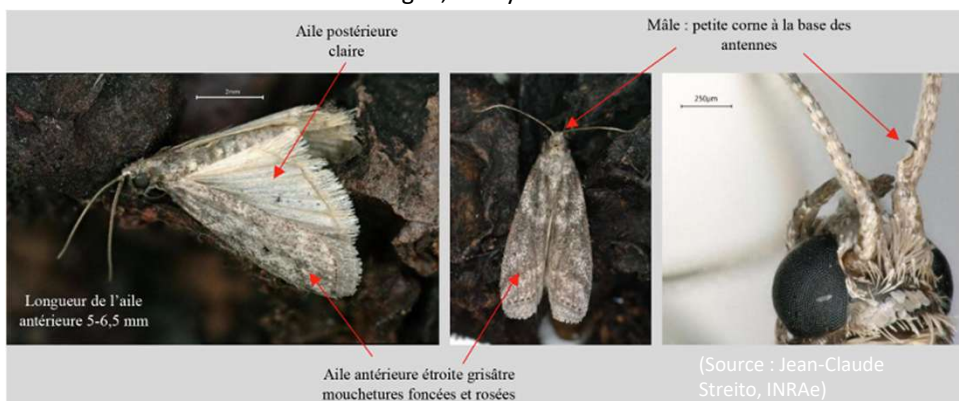
- **Hivernage** : sous forme de larve ou de chrysalide, principalement dans les **grappes momifiées**
- **Identification** : L'adulte (11 à 20 mm) est gris-brun. Le mâle possède un caractère distinctif : un **petit crochet en forme de virgule** sur le troisième segment de l'antenne. La larve (10-12 mm au stade final) présente un corps marron clair marqué par **deux bandes brunes longitudinales** plus ou moins nettes et deux petits cercles noirs de part et d'autre de son abdomen.
- **Comportement** : attirée par le **sucre** et ne s'attaque qu'aux baies et qu'à partir de la **véraison**. Avant cela, elle peut se nourrir du **miellat** produit par les cochenilles ou les pucerons mais aussi coloniser des **baies perforées** par les autres tordeuses de la vigne, cochylys et eudémis.



Grappes fortement endommagées par *C. gnidiella* : a) Vermentino, cépage à maturation précoce, et b) Sangiovese, cépage à maturation moyenne-tardive.
Source : Renato Ricciardi, Giovanni Benelli, Andrea Lucchi



Longueur : 10-12 mm au dernier stade
Deux cercles noirs sur le thorax et deux sur l'abdomen
Bandes brunes +/- marquées
La plaque thoracique englobe le stigmate
(Source : Jean-Claude Streito, INRAE)



Aile postérieure claire

Mâle : petite corne à la base des antennes

Longueur de l'aile antérieure 5-6,5 mm

Aile antérieure étroite grisâtre mouchetures foncées et rosées

(Source : Jean-Claude Streito, INRAE)

Dégâts et impacts économiques

Les chenilles se nourrissent des parties vertes et des baies, provoquant un dessèchement du rachis et favorisant l'installation de pourritures microbiennes graves. Le risque majeur est la production d'**Ochratoxine A (OTA)**, une mycotoxine réglementée.

Quelles pertes de récolte ? Les enquêtes de 2024 (projet Cryptovigne et Crypto 1.0) montrent une perte moyenne sur les parcelles touchées de **18 à 20 %**, mais les dégâts peuvent être foudroyants et atteindre **70 %** localement (enquête auprès de 164 viticulteurs sur 1818 ha). Sur l'ensemble de l'exploitation, l'estimation est à 9% de pertes. Pour aller plus loin : ([Cryptovigne-Synthese-enquetes-crypto-2024.pdf](#))

Stratégies de lutte : privilégier le Bio-contrôle

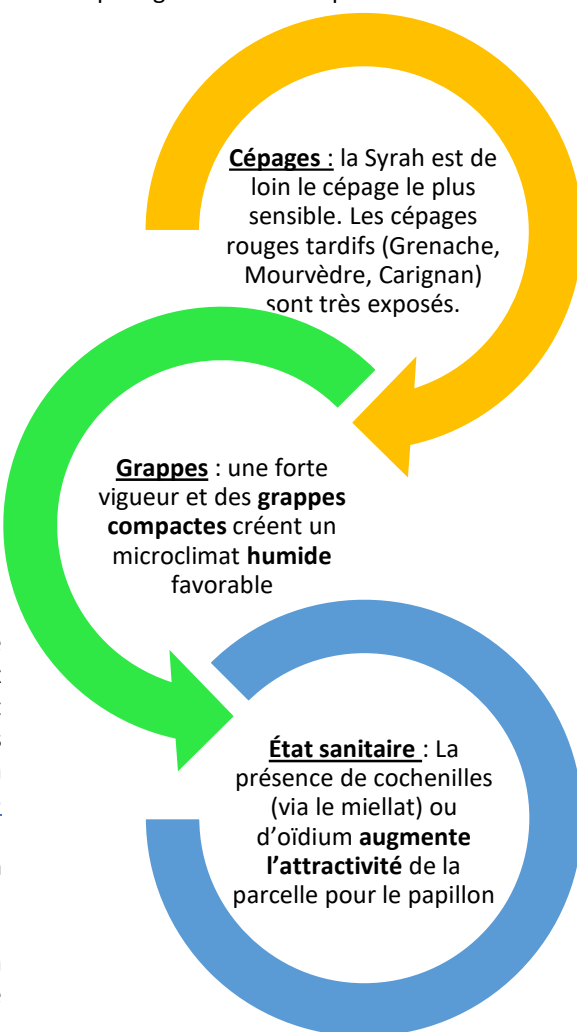
La **lutte chimique conventionnelle est complexe** car les chenilles se protègent au cœur des grappes et les œufs sont situés le long de la rafle et du pédicelle.

- **Lâchers de Trichogrammes** (micro-hyménoptères parasitoïdes des œufs) : Cette solution de bio-contrôle a prouvé son efficacité (équivalente ou supérieure aux insecticides de synthèse) lors de trois ans d'essais dans l'Aude. Elle permet d'afficher **0 IFT** et ne nécessite pas de Certiphyto pour l'applicateur. Deux à trois lâchers sont recommandés selon la pression. (Les résultats expérimentaux de la Chambre d'Agriculture de l'Aude à retrouver ici : [Lutte Bio-contrôle CRYPTOBLABLES CA11](#))

Le coût : Il faut compter 85€ HT par lâcher et 2 lâchers sont nécessaires pour bien contenir la, soit un coût de 170€ HT /Ha (pour 1 mois de protection)

- **Anticipation des vendanges** : Dès l'apparition des premiers symptômes, avancer la récolte est souvent la seule option pour sauver l'état sanitaire. C'est une stratégie mise en avant par les viticulteurs de l'enquête Cryptovigne de 2024

Facteurs de risques : Toutes les parcelles ne sont pas égales face au risque.



Cépages : la Syrah est de loin le cépage le plus sensible. Les cépages rouges tardifs (Grenache, Mourvèdre, Carignan) sont très exposés.

Grappes : une forte vigueur et des **grappes compactes** créent un microclimat **humide favorable**

État sanitaire : La présence de cochenilles (via le miellat) ou d'oïdium **augmente l'attractivité** de la parcelle pour le papillon

L'Aleurode épineux du citronnier ou *Aleurocanthus spiniferus* : un pro des cultures fruitières

Kesako ?

L'aleurode du citronnier est un petit insecte piqueur suceur de la famille des hémiptères, à ne pas confondre au stade larvaire avec *Aleurocanthus wolgumi* qui lui ressemble. **Classé comme organisme de quarantaine par l'Union Européenne**, ce nuisible est présent sur plusieurs continents dont le continent européen, et a été observé en Italie, en Albanie ainsi que sur **le territoire français : Gard, Hérault, Alpes Maritimes**.

La dissémination de cet insecte à grande échelle s'effectue principalement via le déplacement de végétaux lors de leur commercialisation car l'aleurode, au stade adulte, ne peut se déplacer que sur une faible distance.



Figure 12 : *Aleurocanthus spiniferus* sous forme adulte (source: plateforme ESV)

Figure 13 : Adultes et larves d'*Aleurocanthus spiniferus*
© Francesco Porcelli, Università di Bari

Comment se reproduit-il et comment l'identifier ?

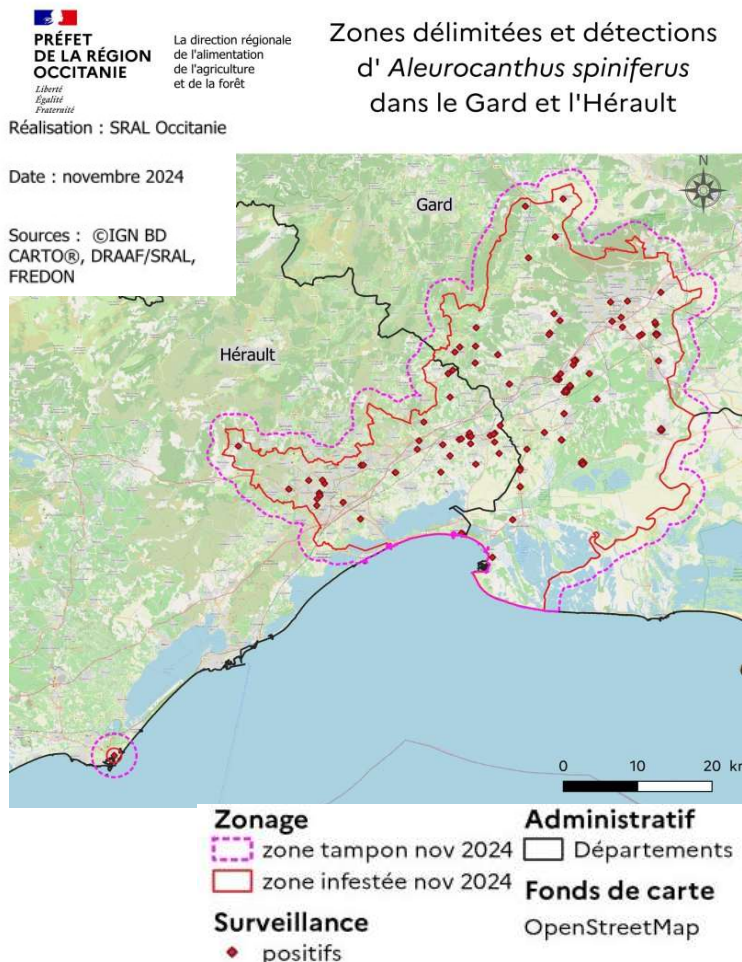
Au niveau de sa biologie, l'aleurode épineux femelle a un fort pouvoir reproducteur avec des pontes allant de 35 à 100 œufs et peut effectuer plusieurs cycles de reproduction par an soit au maximum 6 générations sur une année. **Seul le froid et les baisses de températures peuvent ralentir le cycle** qui ne s'effectue donc plus en période hivernale. Néanmoins, cet insecte peut être présent durant cette période sous serre. Il se repère plus facilement sur la plante, le stade puparium (Cf figure 13 page suivante) et le stade adulte (idem). Les puparium sont très souvent regroupés et se retrouvent sous forme de **petites protubérances noires et épineuses sur la face inférieure des feuilles de vigne**.



Figure 13 : Puparium d'*Aleurocanthus spiniferus* (source : plateforme ESV)

Où le trouver ?

L'un des points critiques de l'aleurode du citronnier, et qui implique donc une grande vigilance, est qu'il est polyphage et **peut se développer sur plus de 90 espèces végétales**. Principalement amateur d'agrumes (d'où son nom), cet insecte a également été aperçu sur d'autres cultures : goyavier, poirier, kaki, rosier et la **vigne**. Ainsi, ce ravageur peut effectuer son cycle sur plusieurs végétaux (plantes hôtes et réservoirs), notamment certains à proximité des vignes, et ainsi pouvoir contaminer facilement la culture, d'où l'extrême nécessité d'accorder une grande vigilance aux éléments bordant les parcelles.



L'Aleurode épineux du citronnier ou *Aleurocanthus spiniferus* : un pro des cultures fruitières - Suite

Quels sont les symptômes et impacts sur vigne ?

Des dépôts de miellat sur feuille et tige sont observables sur vigne, ce qui peut entraîner la formation de fumagine qui empêche la photosynthèse et la respiration de la vigne mais peut également attirer d'autres bioagresseurs tel que *Cryptoblabes gnidiella* par exemple. Les rameaux de la plante s'affaiblissent également.

Lutte : qu'existe-t-il aujourd'hui pour lutter contre ce ravageur ?

Aujourd'hui, la lutte contre ce ravageur débute par la **prospection et l'identification du stade de l'insecte** : puparium et ou adultes. Des piégeages peuvent être réalisés via des pièges englués (plaques jaunes) et uniquement pour les adultes. Des méthodes de lutte via le recours à des **organismes parasitoïdes** sont possibles, ainsi que l'utilisation de **produits de biocontrôles** (mais uniquement pour les plantes sous abris) à base de maltodextrine et de *Beauveria bassiana* (microorganisme). Néanmoins, il n'a été observé que peu de cas de parasitisme en France. En cas de détection, le plus efficace reste de détruire les parties des végétaux infestées ou de recouvrir le pied par un sac hermétique pendant au moins 2 semaines.



Le bon geste à adopter : j'observe et je signale la présence du ravageur aux services de l'état via le QR code ci-dessus.

FOCUS PARSADA

« Plan d'action stratégique pour l'anticipation du potentiel retrait européen des substances actives et le développement de techniques alternatives pour la protection des cultures »

En 2023, face au risque, d'ici 2030, de non ré-approbation par l'union européenne de 75 substances actives et à l'absence de solutions efficaces pour les remplacer, le ministère de l'Agriculture a adopté la ligne directrice : « **pas de retrait sans solution** ». C'est dans ce contexte qu'a été lancé le Plan Stratégique pour l'Anticipation du Retrait Européen des Substances Actives et le Développement d'Alternatives pour la Protection des Cultures (PARSADA). Il mobilise un large éventail de partenaires afin de développer des alternatives viables pour 8 filières : grandes cultures, semences et plants, horticulture, vigne, fruits et légumes, PPAM et cultures ultramarines.

L'Institut Français de la Vigne et du Vin (IFV), en tant qu'Institut technique de référence, a été sollicité pour coordonner ce plan pour la filière viticole, en tant que cellule d'animation. Trois priorités ont été définies dès 2023 :

- Des alternatives aux fongicides contre le mildiou et le black rot** : toutes les substances homologuées contre le black rot sont menacées de retrait tout comme le cuivre et les multi-sites. La recherche d'alternatives devient donc un enjeu crucial pour la filière et notamment pour l'agriculture biologique.
- Vers des solutions « 0 insecticides » face à la flavescence dorée et aux ravageurs émergents** : Le retrait possible des pyréthrinoides et du spinosad inquiète fortement. Cette perspective est d'autant plus préoccupante face à des ravageurs comme la flavescence dorée mais aussi de nouveaux arrivant tel que *Jacobiasca lybica*, *Cryptoblabes gnidiella*, *Aleurochantus spiniferus*, *Xylella fastidiosa* ou encore *Popillia japonica*.
- Remplacement des herbicides** : le retrait annoncé du glyphosate nécessite un besoin de recherche autour de solutions alternatives pour le désherbage

La première phase, initiée en 2024, a permis de construire 4 projets spécifiques à la filière viticole reposant sur de grands piliers que sont le biocontrôle, l'épidémiologie et la génétique, mais aussi un projet multifilière visant à anticiper les phénomènes de résistances autour des molécules restantes et enfin un projet BIO. Leur lancement est prévu entre 2025 et 2026.

La seconde phase a démarré en 2025 avec la proposition d'un plan d'action visant à faire face aux retraits des insecticides. La **flavescence dorée** et son vecteur *Scaphoideus titanus* restent la principale menace pour la filière. En effet, plus de la moitié du vignoble est touchée et la lutte obligatoire dépend encore d'insecticides menacée de retrait.

FOCUS PARSADA (Suite)

« Plan d'action stratégique pour l'anticipation du potentiel retrait européen des substances actives et le développement de techniques alternatives pour la protection des cultures »

Axe 1 : La connaissance du ravageur et des auxiliaires		Axe 2 : Les solutions à l'échelle de la plante	
Compréhension des cycles biologiques et mécanismes moléculaire	Tous les ravageurs	Tester de nouvelles méthodes de luttés (prophylaxie, lutte biologique, méthode physique, Push & Kill, biocontrôle, filets insect-proof ...)	Tous les ravageurs
Outils d'identification	<i>Jacobiasca lybica ; Xylella fastidiosa</i>		
Caractérisation des vecteurs potentiels	<i>Xylella fastidiosa ; flavescence dorée</i>	Evaluation de la sensibilité variétale	Flavescence dorée, <i>Jacobiasca lybica</i> , <i>Cryptoblabes gnidiella</i>
Identification d'agents de lutte biologique	Tous les ravageurs	Synthèse des connaissances internationales	Ravageurs émergents
24 actions		23 actions	

Axe 3 : Les solutions à l'échelle de la parcelle et du paysage		Axe 4 : Le transfert et le déploiement auprès des vignerons	
Développement de réseau de suivis	Ravageurs émergents	Formation initiale et continue à la reconnaissance des symptômes, ravageurs et méthodes de prospection	Tous les ravageurs
Développement d'outils de détection précoce	Flavescence dorée		
Outils de modélisation pour l'épidémiosurveillance	Tous les ravageurs	Harmonisation des outils numériques pour la surveillance nationale	Flavescence dorée
Gestion des friches	Flavescence dorée	Co-construction des stratégies de gestion	Flavescence dorée
19 actions		21 actions	

Figure 14 : Tableau résumé du plan d'action de la phase 2 du PARSADA filière vigne ([2025_Vague 2_PARSADA.pdf](#))

Pour anticiper l'Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI), ouvert fin juin, la cellule d'animation a organisé des séminaires de co-construction ciblant la flavescence dorée (8 avril) et les ravageurs émergents précédemment cité (20 juin). Ceux-ci ont permis de réunir une trentaine d'acteurs diversés de la filière (GDON, FREDON, chambres d'agriculture, INRAE, interprofessions, firmes privées, ...) aboutissant à la constitution d'un consortium autour de la création d'un projet de recherche visant à :

- **Améliorer la détection précoce de la flavescence dorée et standardiser l'identification de ravageurs** et notamment de *Jacobiasca lybica*
- **Evaluer des stratégies de lutte sans insecticide**, incluant de nouvelles approches prophylactiques
- Réorganiser l'épidémiosurveillance avec des **outils standardisés à l'échelle nationale**

Remerciements aux contributeurs externes

Anne-Sophie Spilmont, IFV
 Anne-Sophie Chazalmartin, IFV
 Nicolas Constant, IFV
 Jean-Claude Streito, INRAE

Cosme Maubé, FREDON AURA
 Christophe Roubal, DRAAF SRAL PACA
 Alice Dubois, DRAAF SRAL PACA

Liens importants et pour aller plus loin :

[AGIIR, une application mobile de surveillance](#), Alerter et gérer les insectes invasifs et/ou ravageurs, développée par l'INRAE

[E-phytia](#), Plateforme de plusieurs applications de surveillance, développée par l'INRAE.

[Fiche reconnaissance Cryptoblabe gnidiella vf2025.pdf](#) par Jean-Claude Streito (INRAE, CBGP) rédigée dans le cadre du projet Cryptovigne (version 2025)

[Brochure ravageurs decembre 2025 pdf interactif.pdf](#) rédigée par l'IFV (version décembre 2025) qui fait le point sur : Cryptoblabe gnidiella, Aleurocantus spiniferus, Jacobiasca lybica.

Fiche de reconnaissance SORE – Aleurode épineux :
[l'aleurode épineux du citronnier Aleurocanthus spiniferus \(Gard et Hérault\) | DRAAF Occitanie](#)

Fiche organisme nuisible réglementé – Xylella fastidiosa -
DRIAAF Île-de-France [fiche-Xylella-fastidiosa.pdf](#)

[Ravageurs émergents en cultures pérennes méditerranéennes - IFV et Climed Fruit - 2025.pdf](#) rédigée par l'IFV et Climed Fruit

Lien vers la fiche Symptômes GPGV de l'IFV : [Plaqueette-Symptomes-associes-au-GPGV-et-MPG.pdf](#)

La News est rédigée par l'équipe des « 15 du Plan », celle-ci spécifiquement par :

Louane Gougeon, 15 du Plan pour le Beaujolais
Amélie Sourdet, 15 du Plan pour la Savoie
Coline Goursolle, 15 du Plan pour la Vallée du Rhône
Isaure Sellier, 15 du Plan pour la Provence
Jérémy Follet, 15 du Plan pour la Champagne
Dubois Audrey, chargée de mission PNDV

Toutes les actualités du PNDV en cliquant sur :

<https://plan-deperissement-vigne.fr/>